

1 – INSCRIPTION :

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par Le/La Formateur/Formatrice d'un bulletin d'inscription, dûment complété et signé accompagné du règlement de la session de formation. Le/La Formateur/Formatrice se réserve la possibilité d'ajourner ou d'annuler une formation, notamment si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas ainsi que dans l'hypothèse où une formation serait déjà complète au moment de la réception d'une ou plusieurs inscriptions, Le/La Formateur/Formatrice s'engage à prévenir immédiatement chaque « stagiaire ».

En aucun cas, Le/La Formateur/Formatrice ne pourra être tenu de rembourser, en cas de report ou d'annulation d'une formation, les frais de réservation du titre de transport du stagiaire, pris en vue de la formation ni aucun autre frais engagé par le participant à l'exception des droits d'inscription reçus. Aucune réservation à la formation ne sera réalisée sans le bulletin d'inscription et le versement de l'acompte formation (10% du montant de la formation).

2 – TARIFS :

Tous les prix sont indiqués en euros taxes comprises. Les prix en vigueur sont ceux indiqués sur le programme de formation. Les prix comprennent la formation et l'éventuelle documentation pédagogique. Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge du participant et sous sa responsabilité.

3 – MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le règlement du prix de la formation a lieu au moment de l'inscription, et garantit la place au « stagiaire ». Le règlement du prix de la formation, est à effectuer : par chèque ou par virement direct – nous contacter -

4 – ADMINISTRATION :

Dès la validation de l'inscription, Le/La Formateur/Formatrice adresse, par voie électronique, d'une part au participant une confirmation d'inscription dès réception du paiement, d'autre part un courrier électronique de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation (au max 15 jours avant la formation).

5 – ANNULATION :

PAR Le/La Formateur/Formatrice :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le lieu de la formation ou le déroulement et le contenu de son programme, de reporter ou d'annuler la formation en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant. En aucun cas, Le/La Formateur/Formatrice ne pourra être tenu de rembourser, en cas de report ou d'annulation d'une formation, les frais de réservation du titre de transport du stagiaire, pris en vue de la formation ni aucun autre frais engagé par le participant à l'exception des droits d'inscription reçus (à l'exception des 10% de frais de dossier).

PAR LE PARTICIPANT À LA FORMATION :

Toute annulation par le participant doit être confirmée par un écrit (e-mail, courrier) : un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.

- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise dans les mêmes conditions que l'inscription initiale et répondant, s'il y en a, aux conditions requises pour pouvoir suivre la formation selon les pré-requis définis dans le descriptif de la formation (nous communiquer par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant).

- Pour toute annulation à une formation, reçue 30 jours ouvrables avant le premier jour de la formation, le remboursement de la dite formation sera effectué par Le/La Formateur/Formatrice (à l'exception de 10% de frais de dossier). Après cette date, la totalité du prix de la formation sera due et facturée, montant non imputable sur le budget de formation. Toute formation commencée est due et sera facturée intégralement. Le/La Formateur/Formatrice ne saurait cependant être tenu pour responsable d'autres dommages liés à cette annulation. Pour plus de précisions, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, ceci vaut pour tous les événements qui échappent au contrôle de Le/La Formateur/Formatrice : grève totale ou partielle, terrorisme, accidents, problèmes d'avion, catastrophe naturelle ou économique..., de nature à empêcher ou retarder la formation, sera considéré comme cas de force majeure d'annulation de cette formation, sans qu'il soit nécessaire de préciser que cet événement présente un caractère imprévisible, irrésistible, insurmontable ou extérieur au sens des juridictions françaises.

6 – INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer la confirmation de votre inscription ainsi que différents renseignements pratiques comme le lieu de la formation, elle permet également de vous adresser la « Newsletter » de Julien Baillet-InCorporer vous informant de notre programme de formations. Toutes ces données sont utilisées par Julien Baillet - InCorporer pour la gestion et la promotion de ses actions de formation, à l'exclusion de toute vente ou location de son fichier et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en adressant un courrier à l'adresse suivante : Julien Baillet - InCorporer, 245 Cours Gambetta, 33400 Talence ; Tél: +33 (0)6 60 45 60 21, ou à julienbaillet.incorporer@gmail.com.

7 – CONFIDENTIALITÉ ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation préalable, expresse et écrite de Julien Baillet ou de ses ayants droit. Le/La Formateur/Formatrice se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ ou manquerait gravement aux présentes conditions générales, ceci sans indemnité ni remboursement même partiel du prix.
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations.

8 – LES FORMATIONS « InCorporer-M0A » DISPENSÉES PAR Le/La Formateur/Formatrice sont ouvertes à toute personnes âgée de plus de 18 ans, souhaitant découvrir l'approche InCorporer.

9 – LITIGES :

Pour tout litige ne pouvant être réglé à l'amiable, le Tribunal de BORDEAUX sera seul compétent.

